

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 01<sup>er</sup> avril 2015 – 20 heures 15  
Mairie de MONTLEBON**

**Conseillers**

En exercice 19  
Présents 15  
Votants 18  
Absents 04

L'an deux mille quinze, le 01<sup>er</sup> avril,  
Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle du Conseil,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine  
ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Date de convocation :** 27/03/2015

**Présents :** M. P. ANDRE, M. Y. BARTHOD, M. F. BEZ, M. R. BINETRUY, M. P. DEJARDIN,  
M. JL. DUFFAIT, Mme L. GAIFFE, M. J. GARREAU, Mme P. JOUFFRAY, Mme E.  
JULLIARD, Mme N. LIMOGES, Mme S. POLAT, Mme C. ROGNON, Mme MP.  
ROUGNON-GLASSON, Melle A. SAUGE.

**Absents :** Mme S. ARNOUX (procuration à Mme S. POLAT), Mme MJ. KACZMAR  
(procuration à Mme L. GAIFFE), M. JL. PUGIN (procuration à Mme MP.  
ROUGNON-GLASSON) et M. D. SCHALLER.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; Melle Aline SAUGE ayant obtenu  
la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

---

A 20h25, Madame le Maire déclare la séance ouverte

---

**20150401-01 Débat d'Orientation Budgétaire**

Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON présente au Conseil Municipal les simulations de  
produit pour la taxe d'habitation et les taxes foncières bâti et non bâti établies à partir des  
données de l'Etat avec les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de 2015.

Les nouvelles bases sont les suivantes :

- Taxe d'habitation : 2 585 000
- Taxe foncière bâti : 1 873 000
- Taxe foncière non bâti : 102 100

A taux constants, le produit total attendu de ces taxes est de 607 628,00 €.

Des simulations sont faites avec différentes augmentations de taux (+ 0,5%, +1%, +1,5%).

Le Conseil Municipal débat sur le choix de l'augmentation du taux à prévoir pour le Budget  
Communal 2015. Il est proposé de garder une augmentation de 1% comme pour les années  
2013 et 2014. Le nouveau produit total attendu avec cette augmentation, sera de 613 704,50 €.

Ensuite, Madame Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON présente les préparations budgétaires  
2015 de chaque budget en y apportant les éclairages techniques nécessaires au fur et à  
mesure de la présentation et des questions des Conseillers Municipaux.

**Budget Primitif Communal 2015**

En investissement, il est à noter que :

- Madame la Trésorière de Morteau préconise de ne pas présenter le versement de  
l'excédent du Budget Lotissement Champ Prouvet, tant que celui-ci n'est pas clôturé,  
c'est-à-dire tant que toutes les parcelles ne sont pas vendues et que les opérations de  
stock ne sont pas terminées.
- La subvention du CNDS de 67 000,00 € pour le terrain synthétique, n'est finalement pas  
accordée. Monsieur le Sous-préfet propose une compensation financière par une  
subvention d'environ 35 000,00 € à chacune des communes de Morteau et Montlebon  
sur un nouveau dossier. Mais les demandes et les attributions n'étant pas encore  
réalisées, rien ne sera mis au budget dans ce sens.

- Un nouveau véhicule de type camion plateau IVECO, sera acheté en 2015 pour les services techniques. Le montant prévisionnel de l'investissement est de 61 000,00 € au 21571.

Par conséquent, la municipalité propose de recourir à, l'emprunt pour pallier au manque de trésorerie sur 2015, mais qui sera compensé par les ventes de terrains au fur et à mesure de l'année, ainsi que la réception des soldes des subventions pour la Maison de l'Enfance et le terrain synthétique en fin d'exercice 2015. Les emprunts préconisés sont :

- Un prêt relais de 950 000,00 € pour la trésorerie
- Un emprunt sur 5 ou 7 ans de 45 000,00 € pour le camion

Principaux travaux d'investissement 2015 proposés et retenus par le Conseil Municipal :

- Report des études PLU auprès d'Aurélien TISSOT : 20 163,20 € au 202
- Audit des réseaux de chauffage secondaires avec BET Bellucci : 7 000,00 € au 2031
- Report des travaux prévisionnel pour la rue de Chinard : 18 059,48 € au 2111, 30 000,00 € au 2138 et 230 000,00 € au 2151
- Report des travaux pour le terrain synthétique : 563 598,49 € au 2113
- Restauration des portes d'entrée des écoles : 8 100,00 € au 21312
- Acquisition de 3 rétroprojecteurs et de 3 tableaux blancs : 3 100,00 € au 21312
- Report des travaux de réfection des murs du cimetière de Derrière-le-Mont : 72 000,00 € au 21316
- AMO et provision sur les travaux d'accessibilité à la salle de Derrière-le-Mont : 30 000,00 € au 21318
- Rénovation de l'appartement de Derrière-le-Mont (ancienne crèche) : 5 000,00 € au 21318
- Travaux sur les réseaux de chauffage secondaires : provision de 10 000,00 € au 21318
- Rénovation du pont de Derrière-le-Mont : 30 000,00 € au 2151
- Report des travaux de désenclavement de la rue de la Combotte et de la rue des Seignes : 45 280,00 € au 2151
- AMO et provision sur les travaux d'aménagement de la traversée du village : 100 00,00 € au 2151
- Enrobé des rues de Derrière-le-Mont : 30 000,00 € au 2151
- Report des travaux sur le réseau d'éclairage public : 62 420,54 € au 21538
- Equipement du multi-accueil à la maison de l'enfance : 32 000,00 € au 2158
- Equipement du périscolaire à la maison de l'enfance : 25 000,00 € au 2158

Travaux non retenus et qui seront proposés en 2016 :

- Toiture de la salle des Fontenottes
- Aménagement de la salle de Judo à la salle des fêtes
- Aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes
- Les travaux des pavés rue de Neuchâtel sont annulés et l'étude de la rue est incluse dans l'aménagement de la traversée du village
- Aménagement de l'abri bus rue de Chinard
- Les illuminations de Noël

#### **Budget Primitif Eau 2015**

Prévision de réalisation de travaux d'adduction d'eau potable :

- Rue de la Vigne pour un montant de 45 756,00 €
- Rue du Petit Fourg et de la Chapelle pour un montant de 52 675,00 €

Report du montant prévisionnel pour les travaux rue de Chinard pour un montant prévisionnel de 80 000,00 €.

La municipalité souhaiterait également faire des travaux rue de Bellevue. Le montant prévisionnel étant de 231 921,00 €, une provision de 156 000,00 € est mise au Budget Primitif 2015, mais les travaux sont reportés à 2016.

#### **Budget Primitif Bois 2015**

Versement au Budget Communal des excédents de fonctionnement 2014 et 2015 pour un montant total prévisionnel de 262 796,65 €.

Achats de parcelles Bois pour un montant total prévisionnel de 60 088,00 €.

#### **Budget Primitif Caveaux 2015**

Réalisation de 16 cavurnes au cimetière de Sur-la-Seigne, ainsi que de 3 caveaux 2 places et 1 caveau 3 places au cimetière de Derrière-le-Mont, pour un montant total prévisionnel de 10 375,00 €.

**Budget Primitif CCAS 2015 (qui sera voté par le CCAS le 13 avril 2015)**

Report des actions menées en 2014 : Cartes Avantages Jeunes, Fête des Mères et Repas et Bon Cadeau des anciens.

Subvention communale pour équilibrer le budget d'un montant de 5 271,58 €.

**Budget Primitif Lotissement Champ Prouvet 2015**

Travaux de finitions à réaliser : 30 000,00 € prévus pour l'éclairage qui sera réalisé en 2015, et provision de 150 000,00 € pour les finitions de voirie qui seront faites lorsque toutes les parcelles seront vendues et bâties, soit certainement sur 2016.

L'ensemble des Budgets Primitifs modifiés sera communiqué aux Conseillers Municipaux avant le prochain Conseil Municipal.

**DIVERS**

**20150401-02 Prochain Conseil Municipal**

La date de la prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au vendredi 10 avril 2015 à 19h45 avec notamment le vote des Budgets Primitifs.

**La séance est levée à 23h25.**

**Le Maire  
Catherine ROGNON**

